

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres :
En exercice 27
Présents 19
Votants 27
Quorum 14

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214202855-20250710-DCM_2025_07_03-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 24/07/2025

L'an deux mille vingt cinq

Le : 10 juillet

Le Conseil Municipal de la commune de SAINT-ROMAIN-LE-PUY dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Gérard DI FRUSCIA, 1^{er} adjoint au Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 03 juillet 2025

PRESENTS, Gérard DI FRUSCIA, Annie OSTARD, Pierre MARCOUX, Maryse RODRIGUEZ, Sébastien OLIVIER, Véronique GENEVRIER, Yvette VERNIERE, Françoise BUSALLI, Guylaine FAYOLLE, Christine FELIX, Nathalie CHARLES, Cyril RONZE, Cyrille GENEVRIER, Charlélie ARNAUD, Marine TOINON, Martine MEILLIER, André GACHET, Marie-Laure JACQUEMOND, Michel VALERY, Sébastien DE ARAUJO.

ABSENTS : Christian SOULIER, Yves LE GRIEL, Alain MAISSE, Nathalie FERNANDEZ, Angelo MANIERI, Christophe CAVE, Marjorie COMBE.

POUVOIRS : Christian SOULIER à Gérard DI FRUSCIA, Yves LE GRIEL à Françoise BUSALLI, Alain MAISSE à Pierre MARCOUX, Nathalie FERNANDEZ à Guylaine FAYOLLE, Angelo MANIERI à Véronique GENEVRIER, Christophe CAVE à André GACHET, Marjorie COMBE à Sébastien DE ARAUJO.

SECRETARE : Françoise BUSALLI.

Délibération n°2025 07 03

OBJET : AUTORISATION SIGNATURE MARCHÉ «FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON FROIDE».

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L.2121-29,

Vu le Code de la commande publique,

Vu l'avis d'appel à la concurrence relatif à la passation d'un marché public de fourniture et de livraison de repas en liaison froide,

Vu l'analyse de l'offre dans le cadre de ce marché de fourniture de repas destinés à l'école maternelle, au Jardin des Sources et au centre de loisirs (CLSH).

Il est indiqué qu'une seule offre a été reçue, émanant de l'entreprise API Restauration, dont le siège social est situé à Mons-en-Barœul (Département du Nord – 59).

La prestation sera assurée à partir de deux sites de production :

- la cuisine centrale de La Talaudière (département de la Loire – 42),
- et la cuisine centrale Enfance de Corbas (département du Rhône – 69).

Les prix unitaires par type de repas proposés par l'entreprise API Restauration sont les suivants :

Type de repas	Prix HT	Prix TTC
Repas Jardin d'enfants	4,40 €	4,64 €
Repas maternelle	3,45 €	3,64 €
Repas centre de loisirs	3,45 €	3,64 €
Repas adulte	3,95 €	4,17 €
Pique-nique Jardin d'enfants	4,40 €	4,64 €
Pique-nique maternelle	3,85 €	4,06 €
Pique-nique centre de loisirs	3,85 €	4,06 €
Pique-nique adulte	4,10 €	4,33 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide, à la majorité (23 voix pour, 4 abstentions) :

- d'attribuer le marché public relatif à la fourniture et la livraison de repas en liaison froide à l'entreprise API Restauration, conformément à l'offre transmise et analysée.
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer le marché avec l'entreprise précitée, ainsi que toutes les pièces nécessaires à sa mise en œuvre.
- d'autoriser Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches utiles à l'exécution du marché, à solliciter les autorisations nécessaires, et à signer tout document s'y rapportant.

Suivent les signatures,

Copie certifiée conforme,

Saint-Romain-le-Puy, le 22 juillet 2025

Gérard DI FRUSCIA, 1er Adjoint au Maire

Le Secrétaire de séance,
Françoise BUSALLI



Certifié exécutoire
Reçu en Sous-Préfecture
le : 24.07.2025
Publié ou Notifié
le : 24.07.2025